

Photographie à
coller

ESAD D'AMIENS

DOSSIER D'INSCRIPTION N°

(reporter ce numéro sur tous les documents transmis par vos soins)

au concours d'entrée

à la commission d'équivalence

ANNEE SCOLAIRE 2008 / 2009
INSCRIPTION EN ANNEE

NOM :

PRENOM :

Né(e) le : A :

Département :

Nationalité :

NOM & ADRESSE DES PARENTS OU DU RESPONSABLE DE L'ETUDIANT(E) :

.....
.....
.....

Tél. : Adresse e-mail

PROFESSION DU PERE :

PROFESSION DE LA MERE :

FRERES & SOEURS

PRENOM	NE(E) LE	SITUATION

AVEZ-VOUS DEJA BENEFICIE D'UNE BOURSE ?

OUI :

NON :

SOUHAITEZ-VOUS BENEFICIER D'UNE BOURSE ?

OUI :

NON :

VEUILLEZ INDIQUER VOTRE NUMERO D'INSEE
(numéro à 13 chiffres) (voir carte de sécurité sociale) :

.....

ANTECEDENTS SCOLAIRES

ANNEE SCOLAIRE	ETABLISSEMENT	CLASSE
2003/2004		
2004/2005		
2005/2006		
2006/2007		
2007/2008		

BACCALAUREAT : Série :session :

AUTRES DIPLOMES OBTENUS (indiquez l'année) :

.....
.....
.....

EXPOSE DES MOTIVATIONS ENTRAINANT VOTRE INSCRIPTION A L'ESAD :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ESAD :

.....

ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES REGULIERES :

.....
.....

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Noter ci-dessous l'adresse où la convocation doit vous être envoyée :

.....
.....
.....

Votre n° de portable :

Votre adresse e-mail :

- ◇ 1 photocopie de la carte d'identité.....
- ◇ Photocopie de vos diplômes.....
- ◇ Attestation d'unités de valeur
- ◇ Certificat de scolarité de l'année en cours
- ◇ Frais de dossier 25 euros par chèque bancaire ou postal à l'ordre du trésorier municipal (décision du 14 avril 2006).....
- ◇ 5 timbres (pour lettre de 20 grammes).....
- ◇ 1 enveloppe (grand format) libellée à l'adresse du candidat et timbrée pour un envoi de 250 grammes
- ◇

Pour les candidats étrangers :

- ◇ Résultats du TCF (test de connaissance du français) (voir lettre)
- ◇ Les photocopies doivent être certifiées conformes à l'original et traduites par un traducteur assermenté. De plus, une attestation de niveau de diplôme dans le pays dans lequel il a été délivré, établie par le rectorat d'académie, devra être jointe au dossier. Pour obtenir cette attestation, le candidat doit s'adresser au rectorat le plus proche du lieu de domicile. Pour le candidat habitant l'étranger, il doit s'adresser au ministère de l'éducation nationale, bureau DRIC B4, 110 rue de Grenelle, 75007 PARIS. A défaut, toute pièce officielle donnant les mêmes informations (document émanant des ambassades, ministères, ...)

NE PAS TRANSMETTRE LE DOSSIER EN RECOMMANDE